

Les crédits

Je n'approuverai jamais la nomination de personnes à des corps législatifs qui ne sont pas responsables devant les citoyens par les voies démocratiques.

Au sujet du premier ministre provincial, il a dit: «Il appuie le maintien d'un Sénat nommé, un anachronisme à l'époque actuelle des États souverains. Ainsi que mon collègue me le rappelle, les Américains ont aboli le leur en 1913. Je ne vois vraiment pas pourquoi nous entretenons ce foyer d'impertinence, ce ramassis de vieilles badernes que nous appelons le Sénat en guise de réponse aux besoins électoraux des Canadiens. Mais si vous me demandez d'utiliser l'argent des contribuables pour maintenir au Sénat des gens pour qui je n'ai jamais eu l'occasion de voter, alors je refuse et je dis non!»

• (1550)

En prévision de cette journée, peut-être aurait-il dû tenir d'autres propos, à moins évidemment que le Nouveau Parti démocratique n'ait vu là l'occasion de marquer des points. Il aurait pu dire cela.

Je pourrais poursuivre et rapporter maints propos de ce parti, mais je sais qu'il est contraire à l'usage parlementaire d'utiliser un mot qui débute par H et se termine par POCRISIE. Lorsqu'il a fait allusion à l'Italie, je n'ai pu m'empêcher de songer au type qui disait que Mussolini, après tout, s'était arrangé pour que les trains arrivent à l'heure. Le Sénat, après tout, pourrait bien bloquer la TPS. Le député est disposé à signer un pacte avec le diable à condition que son parti y trouve un avantage. Pourrait-il prendre la parole et nous dire quelle différence il y a entre Faust et lui?

M. Barrett: Chers collègues, je commencerai par répondre à la dernière question. Faust ne portait pas de vêtements et, comme le gouvernement actuel, était facilement démasqué. Si vous désirez que je poursuive en poésie, je connais d'autres façons de le faire. Je me réjouis cependant que mon honorable collègue, le ministre, soit intervenu pour rappeler à nouveau ma position à la Chambre, et je vais la répéter. Je veux qu'on abolisse le Sénat, et le plus tôt sera le mieux.

Je ne suis pas au pouvoir. J'espère voir les sociaux-démocrates accéder de mon vivant au pouvoir. Cependant, chers collègues, si vous et le Parti libéral avez pour position de maintenir le Sénat, je vous le demande, si vous voulez qu'il fonctionne, montrez-vous responsables dans votre démarche. Est-ce seulement un cimetière pour les vieux amis politiques? Est-ce seulement un endroit où régler ses dettes politiques, comme je l'ai toujours pensé?

La réponse est simple: prouvez-le. Prouvez qu'il a une certaine valeur, et non pas tant pour les conservateurs que pour le Parti libéral qui a constamment cherché à caser ses amis dans l'autre Chambre à laquelle je m'oppose. Ils doivent choisir. Ils ne peuvent dire à la Chambre qu'ils sont contre la taxe sur les produits et services et laisser faire sans un engagement du Parti libéral à tenter d'y faire obstacle dans le cadre de la loi canadienne actuelle.

Madame la Présidente, le Sénat existe.

M. Andre: Croyez-vous en la démocratie?

M. Barrett: Mon cher ami, si vous voulez un Sénat élu, c'est une autre histoire. Mais les sénateurs ne sont pas élus, ils sont nommés et ils ont de l'influence.

Quelle est la pensée de ces sénateurs nommés? S'ils partagent les idées du Parti libéral, nous nous attendons à ce qu'ils soient logiques. Je me réjouis que mon collègue soit intervenu dans le débat. Je me réjouis qu'il ait rappelé ma position aux Canadiens. Elle n'a pas changé.

Si le Sénat a un pouvoir légal, et si le parti là-bas en appuie le principe, ce qui n'est pas mon cas, qu'il soit donc prouvé une fois pour toute que, si le peuple canadien appuie le Sénat, c'est qu'il désire voir celui-ci agir et, plus encore, le voir agir en conformité avec la position de ce parti. Vous voulez parler d'hypocrisie? Eh bien, parlons-en. On ne peut pas tout avoir. Pour ma part, je favorise son abolition. Le Sénat a une existence légale, et je n'ai pas les pouvoirs législatifs nécessaires pour l'abolir. Vous justifiez et souhaitez son existence, alors, n'essayez pas de nous faire marcher.

Une voix: Peut-être les tories devraient-ils abolir le Sénat.

M. Barrett: Ils ne le feront pas. On assiste en fait à un jeu politique, et, à mon avis, c'est plutôt malsain.

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Madame la Présidente, j'espère prendre part au débat. Je ne serai pas aussi dur dans ma question, et je serai bref, comme l'a été le ministre de Calgary-Centre, parce que je veux bien laisser le député d'Esquimalt—Juan de Fuca se contredire à loisir. Laissons-le prôner l'abolition du Sénat et demander par ailleurs au Sénat de jouer ce rôle remarquable qu'il veut lui faire tenir.

Je suis content qu'il ait dit espérer que son petit-fils dorme pendant son discours, et pendant le déroulement de ce débat. La question qui m'est alors venue à l'esprit et que je voulais poser au député, quand j'ai lu la résolution présentée en son nom, c'est: «Où est Shirley?» M^{me} Barrett était-elle en ville quand le député a rédigé cette